

Pièces jointes produites

- Pièce jointe produite n° 1 : Copie lettre du tribunal administratif adressée à Philippe BAUD, communiquant le mémoire en défense de Me SCHNERB.
- Pièce jointe produite n° 2 : Copie d'enveloppe en retour d'une électricité «décédée depuis plus de vingt ans ».
- Pièce jointe produite n° 3 : Copie écran MSN, 16 mars 2008, à 7h40.
- Pièce jointe produite n° 4 : Copie écran MSN et copie du mail à M. GOUJON, 16 mars 2008, à 11h20.
- Pièce jointe produite n° 5 : Copie écran MSN, 16 mars 2008, 12h17.
- Pièce jointe produite n° 6 : Copie écran MSN, 16 mars 2008, à 13h32.
- Pièce jointe produite n° 7 : Copie écran MSN, 16 mars 2008, à 15h52.
- Pièce jointe produite n° 8 : Copie écran MSN, 16 mars 2008, à 17h58.
- Pièce jointe produite n° 9 : Copie du message de « Juste Personne » sur MSN, commentaire sous photo, à 12h29.
- Pièce jointe produite n° 10 : Copie des messages précédents celui de « Juste Personne», commentaires sous photo, de 9h20 à 11h50.
- Pièce jointe produite n° 11 : Copie des messages précédents celui de « Juste Personne» , commentaires sous photo (suite), de 9h05 à 9h20.
- Pièce jointe produite n° 12 : Copie des messages sur MSN, commentaires sous photo . Celui de « Juste personne a été supprimé »
- Pièce jointe produite n° 12 Bis : Copie couleur, à 16h13, des messages sur MSN commentaires sous photo : celui de « Juste personne a été supprimé.
- Pièce jointe produite n° 13 : Copie de la lettre destinée à Mme Anne GUERIN, Présidente du Tribunal administratif, remise sur place, le 11 avril 2008.
- Pièce jointe produite n° 14 : Copie du fax adressé à M. JOSSERAND, greffier en chef auprès du Tribunal Administratif, le 14 avril 2008, à 11h38.
- Pièce jointe produite n° 15 : Copie de la lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Mme Anne GUERIN, Présidente du Tribunal administratif, le 12 avril 2008.
- Pièce jointe produite n° 16 : Copie du reçu de la poste du 12 avril 2008, suite à l'envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Mme Anne GUERIN, Présidente du Tribunal administratif.
- Pièce jointe produite n° 17 : Copie de la lettre du Tribunal Administratif qui ne m'a jamais été envoyée et qui m'a été remise en mains propres, le 11 avril 2008.
- Pièce jointe produite n° 18 : Copie de la lettre remise à l'attention de Mme la Présidente du tribunal administratif, le 11 avril 2008.
- Pièce jointe produite n° 18 bis : Copie de la lettre recommandée avec accusé de réception, envoyée à Mme la Présidente du tribunal administratif, le 12 avril 2008.
- Pièce jointe produite n° 19 : Copie de la lettre recommandée avec accusé de réception, envoyée à Mme la Présidente du tribunal administratif, le 7 mai 2008.
- Pièce jointe produite n° 20 : carte grise et déménagement : Service Public
- Pièce jointe produite n° 21 : Copie, le 22 mai 2008, de la page google à la recherche « recours municipales 15è »

- Pièce jointe produite n° 22 : Copie, le 22 mai 2008, du blog « jeunes Paris 15 » le 17 mai 2008, et d'un article de mars 2008.
- Pièce jointe produite n° 23 : Autre copie, le 22 mai 2008, du blog « Jeunes Paris 15 » .
- Pièce jointe produite n° 24 : Fonctionnement d'un bureau de vote.
- Pièce produite n° 25 : Copie d'une lettre d'envoi du tribunal administratif.
- Pièce jointe n° 26 : Copie de l'enveloppe d'envoi avec le cachet de la poste.
- Pièce jointe produite n° 27 : Extrait du site du tribunal administratif.
- Pièce jointe produite n° 27bis : Extrait du site du tribunal administratif.
- Pièce jointe produite n° 27ter : Extrait du site du tribunal administratif.
- Pièce jointe produite n° 28 : copie de l'enveloppe en retour de Mme MASSON.
- Pièce jointe produite n° 29 : copie de l'enveloppe en retour de Mme CHEVEAU.
- Pièce jointe produite n° 30 : copie de l'enveloppe en retour de Mme GRAMMATIKOFF.
- Pièce jointe produite n° 31 : copie de l'enveloppe en retour de M. BLONDEL.
- Pièce jointe produite n° 32 : copie d'une dépêche AFP.
- Pièce jointe produite n° 33 : copie d'un article du Parisien 7 juillet 2008, 1^{ère} partie
- Pièce jointe produite n° 34 : copie d'un article du Parisien 7 juillet 2008, 2^{ème} partie
- Pièce jointe produite n° 35 : extrait internet de cet article
- Pièce jointe produite n° 36 : copie de la délibération SGCP-2008-27 : conseil municipal de Paris juillet 2008 : reversement de l'écêtement de M. Philippe GOUJON
- Pièce jointe produite n° 36bis: copie de la délibération SGCP-2008-27 (suite)
- Pièce jointe produite n° 36ter : copie de la délibération SGCP-2008-27 (fin)
- Pièce jointe produite n° 37 : copie de la délibération SGCP-2008-9G : conseil général de Paris juillet 2008 : reversement de l'écêtement de M. Philippe GOUJON
- Pièce jointe produite n° 37bis : copie de la délibération SGCP-2008-9G (suite)
- Pièce jointe produite n° 37ter : copie de la délibération SGCP-2008-9G : (suite)
- Pièce jointe produite n° 37quater : copie de la délibération SGCP-2008-9G (fin)
- Pièce jointe produite n° 38 : copie de l'article L68 du code électoral (Légifrance)
- Pièce jointe produite n° 39 ; copie d'un extrait encyclopédie Larousse
- Pièce jointe produite n° 40 : copie de l'acte de décès de Mme MASSON
- Pièce jointe produite n° 41 : copie de l'acte de décès de M. BLONDEL

